

Belgium-Jambes: Research and development services and related consultancy services

OJ S 183/2015 22/09/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGO4-DPED — direction de la promotion de l'énergie durable

Postal address: Chaussée de Liège 140-142

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Frédéric Douillet, directeur

E-mail: frederic.douillet@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81486301

Fax: +32 81486304

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=407661**Additional information can be obtained from:**

Official name: RW — SPW — DGO4 — DPED — direction de la promotion de l'énergie durable

Postal address: Chaussée de Liège, 140-142

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Carole Pisula

E-mail: carole.pisula@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81486405

Fax: +32 474882107

Internet address: <http://energie.wallonie.be>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: RW — SPW — SG — DSJ — direction du support juridique — mise en ligne des cahiers de charges.

Postal address: place de Wallonie 1, bâtiment II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: M. Derock

For the attention of: M. Étienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: RW-SPW-DGO4-

Département de l'Energie et du bâtiment durable

Postal address: Chaussée de de Liège, 140-142

Town: Jambes
Postal code: 5100
Country: Belgium
Contact person: Carole PISULA
E-mail: carole.pisula@spw.wallonie.be
Telephone: +32 486405

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Other: Énergie

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Facilitateur chaleur renouvelable: grands systèmes solaires thermiques, pompes à chaleur et réseaux de chaleur.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet d'assurer la mission de «facilitateur», en région Wallonne, pour les filières renouvelables dédiées à la production de chaleur renouvelable, au bénéfice des investisseurs, bureau d'études, des entreprises et du secteur public (en ce compris l'administration wallonne). La mission est axée sur l'expertise, l'assistance, la guidance et l'information afin de promouvoir les énergies renouvelables dédiées à la production de chaleur.

II.1.6. CPV code(s)

73000000 Research and development services and related consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 142 200 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: En application de l'article 37-2 de la loi du 15.6.2006, le marché pourra être renouvelé 2 fois pour une durée de 3 ans maximum.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: A. Dispositions générales

En application de l'article 59 de l'arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'inviter les soumissionnaires à compléter ou expliciter les renseignements et documents présentés dans le cadre du présent point 4. Les soumissionnaires ne peuvent être dispensés de produire les renseignements exigés dans le cadre de la vérification du droit d'accès même si ceux-ci ont déjà été fournis au cours d'une autre procédure organisée par le même pouvoir adjudicateur.

B. Droit d'accès

En application de l'article 61-1^{er} de l'arrêté royal du 15.7.2011, sera exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour :

1. Participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324 bis du code pénal;
2. Corruption, telle que définie à l'article 246 du code pénal;
3. Fraude au sens de l'article 1^{er} de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;

4. Blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. En application de l'article 61-2 de l'arrêté royal du 15.7.2011, pourra être exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure le soumissionnaire:

1. Qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
2. Qui a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
3. Qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
4. Qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave;
5. Qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62;
6. Qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 63;
7. Qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements.

Par la signature de leur offre, dans la mesure où elle est établie conformément au modèle d'offre figurant en annexe 1, les soumissionnaires déclarent sur l'honneur qu'ils ne se trouvent dans aucun des cas d'exclusion susvisés. Le pouvoir adjudicateur a le droit de vérifier, à n'importe quel moment de la procédure d'attribution du marché, si cette déclaration sur l'honneur est exacte ou si elle concorde toujours avec la réalité, en réclamant au soumissionnaire les documents et certificats visés à l'article 61-3. Toutefois:

- en ce qui concerne les soumissionnaires qui emploient du personnel assujéti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, la situation de ces soumissionnaires en matière de paiement de leurs cotisations de sécurité sociale sera vérifiée directement par le pouvoir adjudicateur par la consultation par des moyens électroniques des bases de données de l'ONSS,
- en ce qui concerne les soumissionnaires enregistrés dans la Banque Carrefour des Entreprises (BCE), l'absence d'état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue de ces soumissionnaires sera également directement vérifiée par la consultation par des moyens électroniques des bases de données de la BCE.

En application de l'article 66 de l'arrêté royal du 15.7.2011, l'ensemble des dispositions concernant le droit d'accès sont également applicables individuellement à tous les participants qui, en tant que groupement sans personnalité juridique, déposent ensemble une offre. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour évaluer la capacité financière du soumissionnaire, celui-ci doit joindre:

- une déclaration bancaire établie sur base du modèle figurant en annexe 3 de l'arrêté royal du 15.7.2011 «secteurs classiques»,
- une attestation d'engagement de constitution d'un cautionnement établie sur base du

modèle figurant en annexe 3 de la circulaire du 21.5.2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (moniteur belge du 18.7.2001, P. 24.534).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En vue de la sélection qualitative, le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre les documents suivants attestant sa capacité technique et professionnelle:

- a. Une note permettant au pouvoir adjudicateur d'évaluer les connaissances et l'expérience des soumissionnaires au regard des exigences de bonne connaissance de tous les aspects techniques, administratifs et économiques pour les filières produisant de la chaleur renouvelable: pompes à chaleur, réseaux de chaleur et solaire thermique. Cette note doit contenir au minimum une référence probante pour la filière pompe à chaleur et au minimum une référence probante pour la filière solaire thermique, dans le cadre d'un marché ou d'une mission similaire au présent marché, effectué par le soumissionnaire durant ces 3 dernières années, comprenant les éléments suivants: date, instances de droit public ou privé auxquelles ils étaient destinés et montant. La référence doit avoir un montant minimum de 15 000 EUR;
- b. La liste du personnel qui assurera les missions décrites ainsi que ses compétences et expériences. La ou les personnes physiques qui seront retenues pour assurer les missions ne pourront être remplacées par d'autres personnes physiques liées au soumissionnaire qu'avec accord préalable du comité d'accompagnement.

— pour le personnel de 1^{ère} ligne (centre d'appels) et pour le personnel logistique: la ou les personnes physiques retenues doivent être sensibles à la thématique «énergie» et au développement du renouvelable de par leurs formations de base ou leurs expériences professionnelles,

— pour le personnel de seconde ligne (expertises): la ou les personnes physiques retenues doivent présenter une formation technique de type ingénieur ou disposer d'une expérience professionnelle similaire à démontrer.

Une connaissance de l'anglais est requise avec un niveau B2 au minimum selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) pour ce qui concerne la compréhension, l'expression orale et l'expression écrite. Les curriculum vitae de l'équipe qui assurera les missions sont joints. L'équipe proposée démontrera qu'elle dispose des compétences et expériences requises dans les filières de l'objet du marché au moyen d'une liste de références faisant apparaître leurs compétences (y compris les compétences linguistiques). Si le soumissionnaire s'associe avec d'autres entreprises en vue de la réalisation de la prestation, les renseignements et documents précités doivent être fournis pour chacune des sociétés associées, l'évaluation de la capacité technique étant réalisée sur base de la globalisation des documents.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix de l'offre. Weighting 50

2. Une note détaillant la méthodologie de travail. Weighting 50

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

O4.040.2-15H36

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 30.10.2015 - 10:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.10.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 30.10.2015 - 10:00

Place:

DGO4 — chaussée de Liège, 140-142 — 5100 Jambes — salle Mélans

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: rue de la science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — «demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des 2 = _ date de prise de connaissance), — demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex: octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW — SPW — DGO4 — département de l'énergie et du bâtiment durable
Postal address: Chaussée de Liège 140-142
Town: Jambes
Postal code: 5100
Country: Belgium
E-mail: muriel.hoogstoel@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81486330

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.9.2015